

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 7 OCTOBRE 2020**

N°CT2020.4/034-3

L'an deux mil vingt, le sept octobre à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni à l'auditorium de la Maison du handball à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Françoise LECOUFLE, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Patrick FARCY, Madame Pauline ANAMBA-ONANA, vice-présidents.

Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Yves THOREAU, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Philippe LLOPIS, Madame Claire CHAUCHARD, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur Eric TOLEDANO, Monsieur François VITSE, Madame France BERNICHI, Monsieur Vincent BEDU, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Maurice BRAUD, Monsieur Bruno CARON, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE, Monsieur Gilles DAUVERGNE, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, Madame Oumou DIASSE, Madame Virginie DOUET-MARCHAL, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Claire GASSMANN, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Vincent GIACOBBI, Madame Julie GOMES CORDESSE, Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Bruno KERISIT, Madame Corine KOJCHEN, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Jacqueline LETOUZEY, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Akli MELLOULI, Monsieur Ludovic NORMAND, Madame Séverine PERREAU, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Sonia RABA, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Monsieur Axel URGIN, Madame Marie VINGRIEF, Monsieur Michel WANNIN, Madame Mathilde WIELGOCKI, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Julien BOUDIN à Monsieur Luc CARVOUNAS, Madame Dominique CARON à Monsieur Patrick FARCY, Madame Patrice DEPRez à Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Michel SASPORTAS à Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL à Madame Anne-Marie BOURDINAUD.

Etaient absents excusés :

Madame Marie-Carole CIUNTU, Madame Catherine DE RASILLY, Madame Rosa LOPES.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Daniel AMSLER.

Nombre de votants : 71

Vote(s) pour : 71

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/034-3
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119510-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 7 OCTOBRE 2020**

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/034-3
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119510-DE-1-1

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 7 OCTOBRE 2020

N°CT2020.4/034-3

OBJET : **Affaires générales** - Proposition d'un candidat à la présidence du conseil d'administration de la société publique locale d'aménagement Grand Paris Sud Est Avenir Développement

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

VU le décret n° 2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2018.2/033-4 du 4 avril 2018 relative aux modifications statutaires de la société publique locale d'aménagement Grand Paris Sud Est Avenir Développement (SPLA GPSEAD) ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.3/024-9 du 22 juillet 2020 désignant les représentants de Grand Paris Sud Est Avenir à l'assemblée générale et au conseil d'administration de la SPLA GPSEAD ;

VU les statuts de la SPLA GPSEAD ;

CONSIDERANT que la SPLA GPSEAD comporte, outre le Territoire, 6 communes actionnaires : Boissy-Saint-Léger, Le Plessis-Tréville, La Queue-en-Brie, Ormesson-sur-Marne, Noisieu et Sucy-en-Brie ; que la loi impose que les actionnaires de la SPLA restent le Territoire et les 6 communes de GPSEA qui étaient d'ores et déjà actionnaires de la SPLA Haut-Val-de-Marne Développement ;

CONSIDERANT que le nombre de représentants au conseil d'administration a été fixé à 18 membres, dont 17 membres désignés par GPSEA, actionnaire majoritaire et un membre désigné par les 6 communes actionnaires réunies en assemblée spéciale ; qu'ainsi, à l'échelle de l'assemblée des actionnaires et du conseil d'administration, soit directement, soit via la représentation de GPSEA, toutes les communes sont représentées dans la gouvernance de la SPLA ;

CONSIDERANT que lors du conseil de territoire du 22 juillet 2020, les conseillers de territoire suivants ont été désignés :

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/034-3
Identifiant téléransmission	094-200058006-20201007-lmc119510-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 7 OCTOBRE 2020**

- Luc CARVOUNAS
- Régis CHARBONNIER
- Patrick DOUET
- Richard DELLA MUSSIA
- Laurent CATHALA
- Martine GARRIGOU-GAUCHERAND
- Bruno CARON
- Jean-Paul FAURE SOULET
- Françoise LECOUFLE
- Yves THOREAU
- Alphonse BOYE
- Yvan FEMEL
- Marie-Christine SEGUI
- Arnaud VEDIE
- Vincent BEDU
- Jean-Pierre CHAFFAUD
- Patrick FARCY

CONSIDERANT qu'il est à présent proposé qu'un de ces représentants se porte candidat à la présidence du conseil d'administration dont l'installation aura lieu le mercredi 14 octobre 2020 ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,
REGULIEREMENT CONVOQUE LE 1^{er} OCTOBRE 2020,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

ARTICLE PROPOSE comme candidat à la présidence du conseil d'administration de la société publique locale d'aménagement Grand Paris Sud Est Avenir Développement Monsieur Laurent CATHALA.
UNIQUE :

FAIT A CRETEIL, LE SEPT OCTOBRE DEUX MIL VINGT.

Le Président,



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/034-3
Identifiant télértransmission	094-200058006-20201007-lmc119510-DE-1-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 7 OCTOBRE 2020**

Signé
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/034-3
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119510-DE-1-1